# Enquête départementale pour la Protection Sociale Complémentaire (PSC) du CDG33

Synthèse des résultats de l'enquête PSC du 19 septembre au 7 octobre 2022

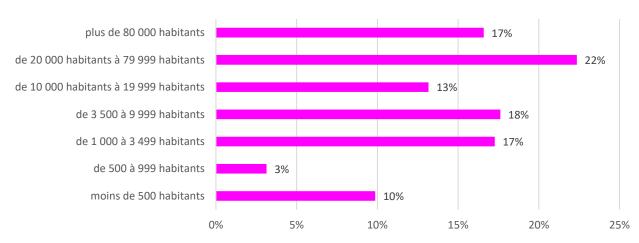
### Présentation du panel

Nombre de collectivités participantes	185
Nombre de collectivités interrogées	924
Pourcentage de collectivités participantes (Taux de retour)	20%

#### Répartition du nombre de collectivités participantes par strate démographique

Strates des collectivités	Nombre de collectivités participantes	%
moins de 500 habitants	49	26%
de 500 à 999 habitants	31	17%
de 1 000 à 3 499 habitants	53	29%
de 3 500 à 9 999 habitants	18	10%
de 10 000 habitants à 19 999 habitants	10	5%
de 20 000 habitants à 79 999 habitants	14	8%
plus de 80 000 habitants	10	5%
TOTAL	185	100%

# Part des agents employés par strate démographique des collectivités

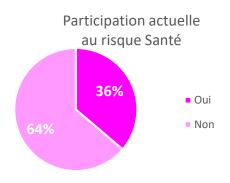


Les collectivités de moins de 1 000 habitants qui constituent 43% des collectivités ayant participé à l'enquête emploient environ 13% du total d'agents employés par le panel.

Les collectivités de 1 000 à 9 999 habitants qui représentent 38% des collectivités ayant participé à l'enquête emploient 35% du total d'agents employés par le panel.

Les collectivités de 10 000 à 79 999 habitants, soit 13% des collectivités participantes emploient 36% du total d'agents employés par le panel.

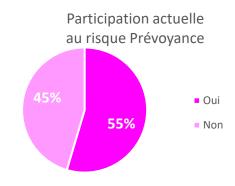
### Participation actuelle par risque



55% des collectivités participent actuellement à la couverture du

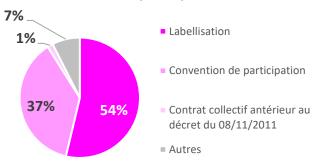
risque prévoyance de leurs agents.

36% des collectivités participent actuellement à la couverture du risque santé de leurs agents.



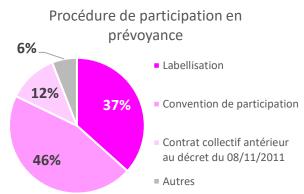
## Procédure de participation

Procédure de participation en santé



37% des collectivités qui participent à la couverture du risque prévoyance de leurs agents ont choisi la procédure de labellisation, contre 46% pour la convention de participation.

54% des collectivités qui participent à la couverture du risque santé de leurs agents ont choisi la procédure de labellisation, contre 37% pour la convention de participation.



### - Poids actuel des CDG dans les conventions de participation

# Poids des CDG dans le conventionnement en Santé



Sur les 46 collectivités qui ont mis en place des conventions de participation, 74% ont adhéré à la convention de participation mise en place par le Centre de Gestion.

Sur les 25 collectivités ayant mis en place des conventions de participation, 84% d'entre-elles adhèrent à la convention de participation mise en place par le Centre de Gestion.

# Poids des CDG dans le conventionnement en Prévoyance



# Intérêt des collectivités pour une convention de participation mise en place par le CDG

### Intérêt pour une convention Santé via le CDG



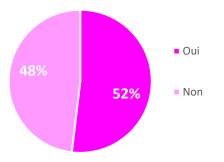
84% des collectivités se déclarent susceptibles d'adhérer à la convention de participation mise en place par le Centre de Gestion pour le risque « Prévoyance ». 89% des collectivités se déclarent susceptibles d'adhérer à la convention de participation mise en place par le Centre de Gestion pour le risque « Santé ».

## Intérêt pour une convention



# Intérêt des collectivités pour les contrats collectifs à adhésion obligatoire

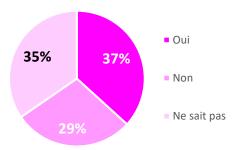
Intérêt des collectivités pour les contrats santé collectifs à adhésion obligatoire via le CDG



37% des collectivités se déclarent favorables à la mise en place d'un contrat collectif à adhésion obligatoire sur le modèle du secteur privé pour la couverture du risque Prévoyance.

52% des collectivités se déclarent favorables à la mise en place d'un contrat collectif à adhésion obligatoire sur le modèle du secteur privé pour la couverture du risque Santé.

Intérêt des collectivités pour les contrats prévoyance collectifs à adhésion obligatoire via le CDG



### Principaux enseignements

Un panel représentatif

185 collectivités du département ont participé à la présente enquête.

Les collectivités participantes emploient un total de 6120 agents, dont 69% d'agents relevant de la CNRACL et 31% relevant de l'IRCANTEC.

Faible participation financière des employeurs

36% des collectivités participent actuellement à la couverture santé de leurs agents et 55% à la couverture prévoyance.

54% des collectivités qui participent à la couverture du risque santé de leurs agents ont choisi la procédure de labellisation, contre 37% la convention de participation.

37% des collectivités qui participent à la couverture du risque prévoyance de leurs agents ont choisi la procédure de labellisation, contre 46% la convention de participation.

43% des collectivités allouent une participation mensuelle moyenne inférieure aux futures obligations règlementaires au titre du risque santé (15€/agent/mois).

#### Un réel besoin d'accompagnement

Seulement 30% des collectivités modulent leur participation santé dans un but d'intérêt social (revenus des agents/situation familiale des agents...) contre 17% pour la participation prévoyance.

En matière de frais de santé, environ 52% des collectivités tiennent compte de critères non règlementaires pour moduler leur participation, contre 63% en matière de prévoyance. On retrouve des critères tels que la catégorie, l'âge, l'indice majoré, le temps de travail, la cotisation payée par l'agent, etc...

#### Un intérêt fort pour les dispositifs proposés par les CDG

84% des collectivités ayant mis en place des conventions de participations santé et 74% ayant mis en place des conventions de participations prévoyance ont adhéré aux contrats proposés par leur Centre de Gestion.

Les collectivités se déclarent susceptibles d'adhérer à la convention de participation mise en place par le Centre de Gestion pour le risque « Santé » pour 89% d'entre elles et pour le risque « Prévoyance » pour 84% d'entre elles.

40% des collectivités déclarent vouloir adhérer aux conventions santé mises en place par le Centre de Gestion dès la prise d'effet (1er janvier 2026), et 52% souhaitent attendre l'obligation de participation.

45% des collectivités déclarent vouloir adhérer aux conventions prévoyance mises en place par le Centre de Gestion dès la prise d'effet (1er janvier 2025), et 47% souhaitent attendre l'obligation de participation.

#### Risque Santé

57% des collectivités ont déjà mis en place un montant mensuel moyen de participation supérieur aux futures obligations règlementaires (15€/agent/mois)

50% des collectivités souhaitent que le contrat de frais de santé puisse couvrir les ayantsdroits de leurs agents.

65% des collectivités placent en priorité le rapport garanties / cotisations.

55% des collectivités souhaitent que le contrat santé propose au moins 3 niveaux de couverture.

44% des collectivités se déclarent favorables à un niveau de cotisations mensuelles inférieur à 60€.

70% des collectivités se déclarent favorables à la mise en place de cotisations identiques quel que soit l'âge.

77% des collectivités se déclarent favorables à ce que les futurs retraités puissent garder le bénéficie du contrat mis en place par le Centre de Gestion.

52% des collectivités se déclarent favorables à la mise en place d'un contrat collectif à adhésion obligatoire sur le modèle du secteur privé.

### Risque Prévoyance

Au moins 48% des collectivités ont déjà mis en place un montant mensuel moyen de participation supérieur aux futures obligations règlementaires (7€/agent/mois)

77% des collectivités participent à hauteur de plus de 5€ par agent et par mois.

84% des collectivités placent en priorité le rapport garanties/cotisations.

51% des collectivités souhaitent que le Régime Indemnitaire (RI) soit intégré dans l'indemnisation proposée au titre des garanties Incapacité temporaire de travail et Invalidité et 41% n'ont pas d'avis sur la question.

50% des collectivités considèrent que le taux de cotisation par les agents doit être inférieur à 2%.

69% des collectivités souhaitent que des garanties Incapacité Temporaire de Travail (ITT) et invalidité soient proposées.

78% des collectivités maintiennent le RI dans les mêmes proportions que le traitement en cas de congé de longue maladie, de maladie longue durée ou de grave maladie.

69% des collectivités ne sont pas favorables à la mise en place d'un délai de stage dans les contrats de prévoyance.

37% des collectivités se déclarent favorables à la mise en place d'un contrat collectif à adhésion obligatoire sur le modèle du secteur privé.

46% des collectivités envisagent de verser jusqu'à 30€ par agent et par mois, de participation et 20% envisagent de verser entre 30 et 60€ par agent et par mois.